

# Le portage salarial en Chine

## Le portage salarial : présentation

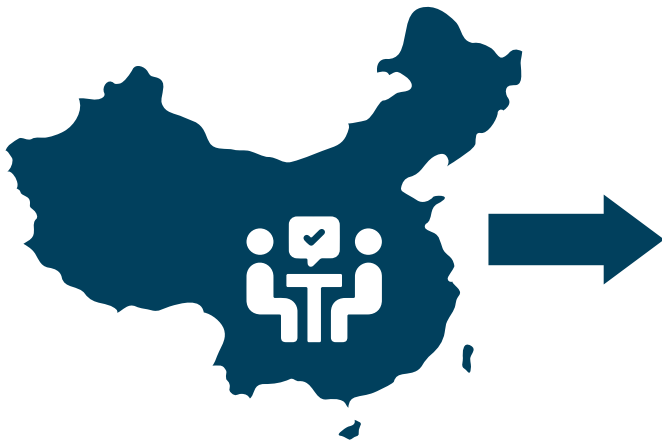
Dans le cadre d'un projet de développement en Chine, le portage salarial consiste à recourir à **une société implantée en Chine pour héberger physiquement et juridiquement un collaborateur étranger ou chinois.**



Début de l'implantation  
en Chine



Création d'une structure  
en Chine



La **société tiers** devient  
l'**employeur local** de l'  
employé qui bénéficie d'un  
**contrat local**.

### La société tiers...

- Gère les **démarches** en vue de l'obtention du visa de travail et permis de résidence.
- Assure la **gestion sociale et administrative** auprès de l'ensemble des organismes.
- **Verse les salaires** et paye les taxes liées au salaire de l'employé, les assurances, les cotisations (côté employés et employeurs).
- Veille au suivi des frais des employés.



Si nécessaire, elle se charge de **louer des bureaux** ou tout autre local nécessaire au développement de l'activité en Chine.

## Les avantages du portage dans votre stratégie de développement

- Limitation des **risques**.
- Mise en place rapide d'une **équipe opérationnelle**.
- **Délégation** des démarches administratives complexes.
- Accès aux meilleurs talents étrangers et locaux.



- **Flexibilité des formules** et possibilité d'adapter le portage à tout moment.
- À long terme, la **flexibilité** offerte par le portage permet d'aborder une **création d'entreprise en Chine** sereinement et à son rythme.



VVR  
INTERNATIONAL

Partenaire de

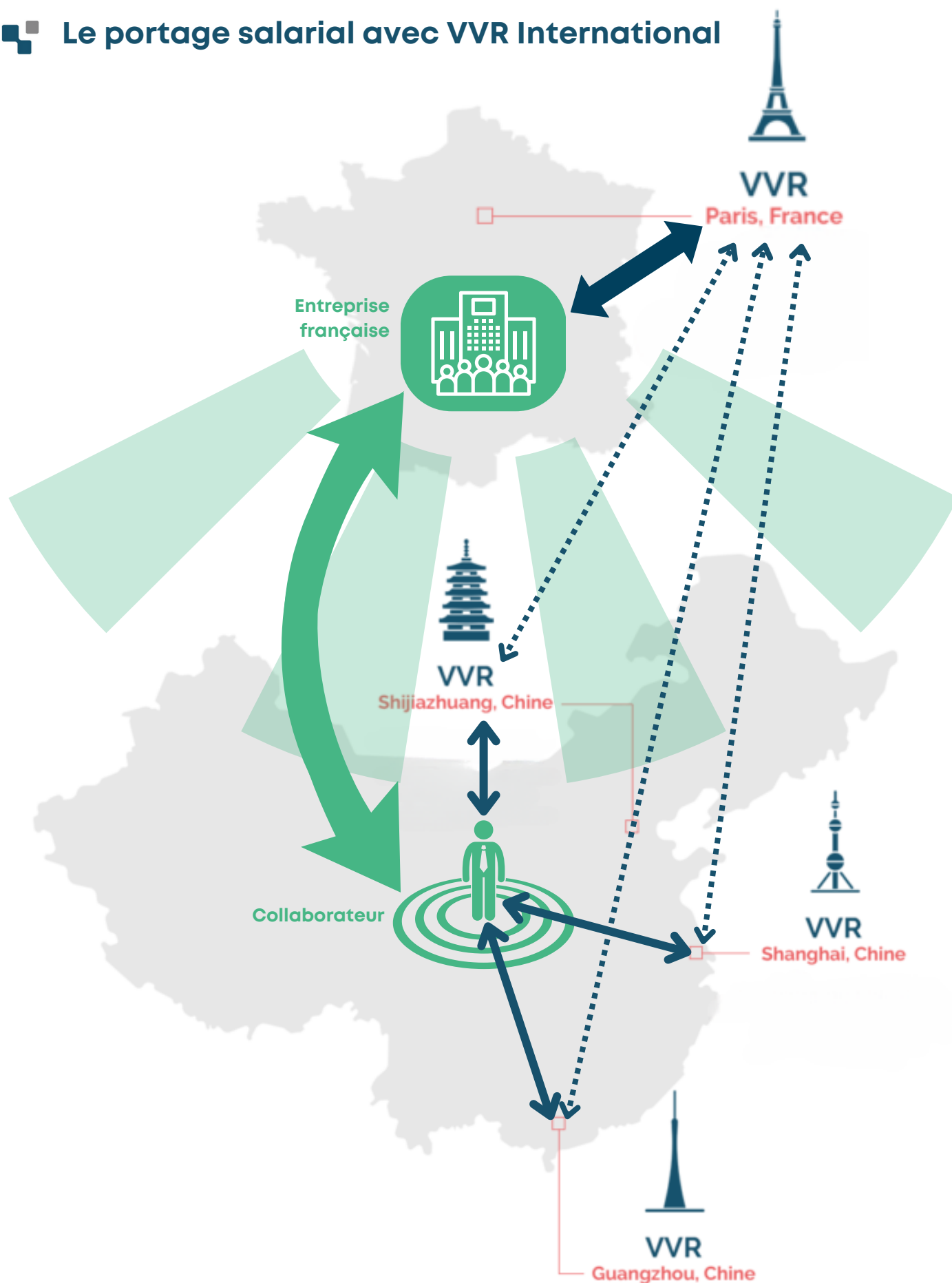


Globalians

[contact@vvrinternational.com](mailto:contact@vvrinternational.com)

# Le portage salarial en Chine

## Le portage salarial avec VVR International



VVR  
INTERNATIONAL

Partenaire de



Globalians

[contact@vvrinternational.com](mailto:contact@vvrinternational.com)

# Le portage salarial en Chine

## Mise en place du portage salarial en Chine : points de vigilance

L'**encadrement législatif** du portage salarial est strict en Chine.

La société de portage doit payer les **taxes et charges sociales en intégralité dans le lieu de résidence** de votre collaborateur.

Le **management interculturel** peut être une difficulté dans le recrutement et le lancement de la mission du nouveau collaborateur.

La **gestion de la collaboration à distance** peut être complexe.

Un collaborateur expatrié peut rencontrer des difficultés d'**adaptation**.

## La réponse de VVR International

VVR International est la seule entreprise européenne bénéficiant des **licences** telles que la Labor Dispatch Licence permettant de porter légalement vos employés en Chine.

VVR International est implanté dans **trois zones stratégiques en Chine**, lui permettant d'offrir plusieurs options de résidences adaptées.

VVR International, grâce à sa **branche RH**, se charge de trouver le **profil adapté aux besoins** de l'entreprise et aide à la mise en place de la collaboration.

Grâce à sa **présence en France et en Chine**, VVR International vous accompagne dans les relations avec le collaborateur en Chine.

Les équipes de VVR International en Chine assurent la formation et le management afin de rendre l'adaptation plus facile.



VVR  
INTERNATIONAL

Partenaire de



Globalians

[contact@vvrinternational.com](mailto:contact@vvrinternational.com)